



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E142778

VALABLE JUSQU'AU

11/07/2026

ÉDITÉ LE

20/06/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/02/2023

10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ANGOULEME 2015B00196

Siret : 810 707 240 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7168925

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144671863

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144671863

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : MOREAUD MAINTENANCE DEPANNAGE - 2MD

Sigle : 2MD

72 AVENUE MARYSE BASTIE

ZI N 3

16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Téléphone : 09 86 41 57 31

Fax :

Portable : 07 63 45 52 97

Site Internet :

E-mail : 2md.moreaud@gmail.com

Responsabilité légale :

MOREAUD JONATHAN GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste)	27/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/09/2022
o Isolation des combles perdus	27/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.